

# AMNESTY INTERNATIONAL

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AI Index: AFR 31/009/2007 (Document Public)  
Nr du Service de Presse : 142  
25 juillet 2007

### **"L'amnistie exclut les crimes contre le genre humain," affirme le Président Laurent Gbagbo a une délégation d'Amnesty International**

"La récente amnistie exclut les crimes économiques et les crimes contre le genre humain et je peux vous assurer que les victimes pourront à tout moment porter plainte," a indiqué le chef de l'État ivoirien, Laurent Gbagbo lors d'une audience accordée à une délégation d'Amnesty International, à Abidjan, le 12 juillet 2007.

Cette position a été réitérée par le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Mamadou Koné qui a rencontré la délégation d'Amnesty International le 11 juillet 2007. Le Ministre de la Justice a expressément indiqué que la récente ordonnance d'avril 2007, portant amnistie de la plupart des infractions commises dans le cadre du conflit qui a secoué la Côte d'Ivoire depuis septembre 2000 "excluait les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité."

"Nous prenons acte de ces engagements qui répondent aux préoccupations publiquement exprimées par l'organisation quant à la portée de cette récente amnistie," déclare aujourd'hui Erwin Van Der Borght, directeur du Programme Afrique d'Amnesty International.

À la suite de l'adoption de cette amnistie, l'organisation s'est, en effet, publiquement inquiétée du fait que, contrairement à la loi d'amnistie adoptée en août 2003 qui excluait "les infractions constitutives de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire et les infractions visées aux articles 5 à 8 du Traité de Rome sur le tribunal pénal international" et contrairement à ce qui était convenu lors du récent accord de Ouagadougou, signé par les deux parties au conflit le 4 mars 2007, cette nouvelle amnistie n'excluait pas expressément les crimes au regard du droit international.

Lors de l'audience accordée par le président Gbagbo à la délégation d'Amnesty International, le chef de l'État ivoirien a, également, fermement condamné les actes de violences sexuelles commis contre les femmes. Ces violences à l'égard des femmes qui ont été perpétrées en toute impunité de manière généralisées, et parfois systématiques, par toutes les parties au conflit ont été dénoncées par Amnesty International dans deux rapports publiés en mars 2007 : *Côte d'Ivoire: Les femmes, victimes oubliées du conflit* et *Côte d'Ivoire: Paroles de femmes et de jeunes filles, victimes oubliées du conflit*.

"Nous nous félicitons de cette condamnation et nous appelons le président Gbagbo à envoyer un message à la fois aux victimes et aux auteurs de ces actes, indiquant clairement que les responsables de ces exactions seront traduits en justice et que les victimes et leurs familles recevront justice et réparation," indique aujourd'hui Erwin van der Borght.

La délégation d'Amnesty International a également exhorté le président Gbagbo à ce que la Côte d'Ivoire vote en faveur de la résolution appelant à un moratoire mondial sur les exécutions qui sera probablement présentée lors de la 62<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies.

"Le Président Gbagbo a assuré la délégation de son engagement de toujours en faveur de l'abolition de la peine capitale et nous espérons vivement que la Côte d'Ivoire, qui a aboli la peine capitale en 2000, contribuera à l'adoption de cette résolution qui, si elle était acceptée, constituera une avancée déterminante vers l'abolition universelle de la peine capitale," précise aujourd'hui Erwin Van Der Borght.

**Voir l'intégralité des rapports d'Amnesty International:**

*Côte d'Ivoire: Les femmes, victimes oubliées du conflit:*

<http://web.amnesty.org/library/index/fraafr310012007>

*Côte d'Ivoire: Paroles de femmes et de jeunes filles, victimes oubliées du conflit:*

<http://web.amnesty.org/library/index/fraafr310022007>

\*\*\*\*\*

Vous pouvez également contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres, UK, on +44 20 7413 5566. Amnesty International, 1 Easton St., WC1X 0DW. web: <http://www.amnesty.org>

For latest human rights news view <http://news.amnesty.org>